



Le Petit Prince d'Angelu

61 rue de Hausquette

64600 ANGLET

PROTOCOLE SANITAIRE STAND UP FOR YOANN

Mesures d'organisation générales sur site :

Lieux de compétition : Baie de Saint Jean de Luz (voir documents joints)

Date : 29 Août 2021 Horaire : 10h00 – 12h00

Référente COVID 19 : Stéphanie Parissier

Participants : 201

Mesures sanitaires générales sur site :

- Port du masque obligatoire en tout point du site.
- Bornes de désinfection des mains et mise à disposition de gel hydroalcoolique à l'entrée et sortie des espaces.
- Respect de la distanciation physique d'au moins 2 mètres (hors pratique sportive) lorsque le masque n'est plus possible.
- Affichage des mesures barrières sur les zones d'activité.
- Organisation des flux entrées / sorties.
- Affichage de la jauge et le nombre maximum de personnes autorisées à se trouver en même temps dans l'espace.
- Envoi à tous les participants le protocole sanitaire et le règlement de la compétition.
- Mise en place des zones, du parcours et du sens de circulation le jour de la compétition.



- Port du masque obligatoire pour tous les bénévoles sur les différentes zones.

Détails des différentes zones :

- Zone d'inscription :

- Port du masque obligatoire,
- Respect de la jauge,
- Respect de la distance physique (1 mètre),
- Pas de zone de sacs (consignes),
- Respect du sens de circulation délimité.

- Zone de départ : ARCHE

- Uniquement réservé à une seule personne de l'équipe en cours de course,
- Port du masque obligatoire,
- 1 seul représentant dans la zone de départ - respect de la distance physique (1 mètre),
- respect du sens de circulation entrée // sortie de l'eau.

- Zone de ravitaillement :

- à l'extérieur de la zone de course uniquement,
- Pas de self-service,
- Distribution du ravitaillement,
- Port du masque obligatoire pour les bénévoles.

- Zone de course : indiquée dans le règlement de la course.



- Zone d'arrivée : ARCHE

- Uniquement réservé à une seule personne de l'équipe en cours de course,
- Port du masque obligatoire,
- 1 seul représentant dans la zone de d'arrivée - respect de la distance physique (1 mètre),
- respect du sens de circulation entrée // sortie de l'eau.

- Zone table des marques :

- Respect du sens de circulation,
- Port du masque obligatoire pour les bénévoles.

- Zone médicale :

- Prise en charge par des bénévoles de la Croix Rouge.

- Zone de remise des prix :

- Port du masque obligatoire pour tous,
- Respect des gestes barrières.